

## Vers une stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires

Vous trouverez dans les prochaines pages les réactions du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie envers la stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement durable des territoires, tels que présentées à travers les deux outils de consultation qui ont été mis à notre disposition.

### 1. Résumé de la présentation du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie lors de la tournée Parlons territoire

Juin 2021 (révisé en septembre 2021)

La stratégie contient dans ses orientations et les leviers d'action les éléments nécessaires pour faire de notre territoire un exemple parfait d'aménagement durable et de protection du territoire. Le nerf de la guerre, il se trouve dans la mise en œuvre. Or, notre mode de développement depuis plus de 50 ans se définit par l'étalement urbain et les quartiers unifonctionnels où les distances entre la maison, les services et le travail sont souvent très longues, voire séparées par des infrastructures routières lourdes. Même si on en vit aujourd'hui de nombreuses conséquences, ça demeure encore notre principal mode de développement. Ça va prendre une forte adhésion de tous les acteurs pour véritablement arriver à changer les choses.

Ainsi, il faut poursuivre sur cette excellente base en se donnant les outils pour que la stratégie se transpose réellement sur le terrain et cela nécessitera une compréhension fine des freins et des réponses concrètes aux obstacles auxquels les défenseurs d'un aménagement durable se butent depuis le temps où on en parle.

Qui sera responsable de faire le pont entre la stratégie et son application ?

#### 1. Le transfert d'information comme première étape du changement

##### **Bien définir les termes**

Est-ce qu'il y a une compréhension claire du concept d'étalement urbain ? Pour certains, stopper l'étalement urbain semble impliquer le développement des grands centres à l'instar des villages en périphérie. Une telle vision des choses donne mauvaise presse aux détracteurs de l'étalement urbain, qui au contraire souhaitent plutôt voir une croissance à l'intérieur des cœurs villageois et des périmètres d'urbanisation.

**Les coûts réels de l'étalement urbain et du développement de quartiers unifonctionnels :** est-ce que nos élus locaux les comprennent bien ? Est-ce qu'ils savent les transposer à leur propre réalité ? Ont-ils les outils nécessaires pour analyser les conséquences à long terme ? Pensons aux développements qui empiètent sur les milieux naturels, dans les milieux humides ou dans les zones inondables. Des promoteurs et des élus municipaux défendent encore la réalisation de tels projets.

**Il est important de former les étudiants en urbanisme, les acteurs de l'aménagement, les élus et la population en général sur les meilleures pratiques d'aménagement**, qui peuvent répondre aux besoins des citoyens autrement que par le développement de « grosses maisons sur de gros terrains ». Ces solutions exemplaires existent et ont démontré leur succès à répondre aux critères de quiétude demandés par les citoyens et de protection du territoire. Malheureusement, nous avons encore trop peu d'exemples chez nous et ceux-ci sont trop peu diffusés pour susciter un réel intérêt de la part de nos décideurs.

## 2. Des outils à développer, des opportunités à saisir

### **Une fiscalité qui nuit aux intérêts des municipalités qui veulent protéger leurs richesses naturelles**

Sur le terrain, il n'est pas si simple de choisir entre une vision à long terme et un développement qui à court terme assurera des revenus pour la municipalité. Comment les municipalités seront-elles accompagnées à travers ce dilemme où le principe d'internalisation des coûts du développement n'a pas d'exemple d'application au Québec ? Des mesures d'écofiscalité doivent être prévues dans la stratégie et appliquées à l'échelle du territoire québécois pour éviter la compétition entre les municipalités.

L'État doit assurer une répartition équitable des services « supra-locaux » sur le territoire. Prenons l'exemple des SAQ qui quittent les centres-villes pour les carrefours en bordure d'autoroutes. Les services de l'état qui s'établissent en périphérie appauvrissent le dynamisme des noyaux villageois, amplifient le phénomène de l'étalement urbain et vont à contresens de la vision de la Stratégie. L'exemplarité de l'état, c'est une urgence à mettre en place ! La bonne localisation des services et des équipements publics, c'est la toute première étape vers la réalisation de la mission. Un combat a heureusement été gagné à Sherbrooke il y a quelques années alors qu'Emploi Québec voulait s'installer en périphérie de la ville plutôt qu'en son centre. Il faut que des critères d'écoresponsabilité soient dès maintenant appliqués pour l'emplacement des services publics.

### **Quelles sont les opportunités de développement réelles à l'intérieur des cœurs villageois ?**

Certaines municipalités, comme celle du Canton de Saint-Camille, ont fait un diagnostic approfondi des possibilités de développement dans leur périmètre urbain et se sont dotées d'une vision avec des actions déjà en branle. Combien de municipalités décideront de leur propre chef de se lancer dans un tel chantier ? D'autres municipalités croient plutôt qu'elles seront au service des promoteurs privés tant que le gouvernement ne donnera pas aux municipalités les moyens de faire autrement. Par exemple, est-ce que des leviers sont prévus pour encourager les municipalités à identifier leurs terrains sous ou mal utilisés et à se doter d'un plan de densification de leur PU ?

### **Réduire les limites de vitesse comme levier pour sécuriser et dynamiser un secteur urbanisé**

Soulignons une réalité vécue dans notre région, soit la difficulté de faire réduire la limite de vitesse sur les routes provinciales lorsqu'elles traversent une communauté. Cette situation fréquente se vit dans plusieurs municipalités, où l'on retrouve des écoles primaires dans une zone à 70 km/h sans aménagements sécuritaires tels des trottoirs et traverses piétonnières. Il faut impliquer le MTQ dans la stratégie pour qu'il devienne un allié pour le développement de milieux de vie dans les municipalités rurales, mais aussi dans des villes comme Sherbrooke, Magog, Coaticook, où son rôle est primordial et influence grandement le développement de certains milieux de vie. Une stratégie proactive plutôt que réactive éviterait des

situations comme à Sherbrooke où il aura fallu attendre le parachèvement de l'autoroute 410 autour de Lennoxville afin d'envisager changer la dynamique au cœur de l'arrondissement, ou à Saint-Camille où il aura fallu qu'un véhicule lourd passe à un cheveu de faucher des élèves de l'école primaire pour modifier les aménagements à proximité de l'intersection au cœur de la municipalité. Malheureusement la fluidité du transport routier est encore et toujours la priorité au Québec, au détriment des autres utilisateurs du réseau. Les municipalités ont encore du mal à obtenir une diminution de la limite de vitesse, ce qui pourtant assurerait un sentiment de sécurité favorable aux déplacements actifs.

### 3. Un programme national avec une place pour les particularités régionales

Chaque parcelle de territoire québécois est différente, mais en même temps, pas tant que ça. Pour preuve, on se développe un peu partout de la même manière. **Or, si des cibles nationales doivent être les mêmes pour tout le Québec, les manières de les atteindre** doivent pouvoir respecter et mettre en valeur l'identité régionale et les particularités locales. Il va falloir aller à la même vitesse partout et prévoir un mécanisme de redditions de compte (atteinte de cibles) pour éviter que certaines municipalités plus proactives que d'autres vivent des pressions insupportables de la part des promoteurs ou autres acteurs économiques menaçant de s'établir ailleurs.

### Conclusion

Il y a des raisons de santé physique et mentale, de sécurité, des raisons économiques, écologiques et de fierté pour lesquelles nous devons faire de cette stratégie le plus grand chantier au Québec. Il y a une cible de 30 % d'aires protégées à atteindre au Québec et la seule façon d'y parvenir, c'est en apportant des modifications majeures à la manière de développer notre territoire. La SNUAT est donc l'outil le plus stratégique pour atteindre cette cible cruciale pour que le Québec puisse tirer sa carte du jeu dans la grande lutte aux changements climatiques qui a déjà commencé à bouleverser notre planète.

Ayons la même audace que le Québec a eu il y 40 ans en protégeant son territoire agricole. Nous sommes maintenant dans l'urgence de continuer à protéger notre patrimoine agricole, mais également de préserver et améliorer l'état et la proximité de nos milieux naturels, nos cœurs de villages, l'accès à un éventail d'options plus durables de mobilité, et ce, même en milieu rural, pour finalement assurer une qualité de vie à l'ensemble de la population québécoise.

## 2. Réponses au formulaire de la consultation par le web (200 mots maximum alloués par thème)

17 septembre 2021

### *Commentaires sur la vision*

La lutte aux changements climatiques et la capacité de support des milieux naturels sont abordées trop timidement et devraient être exposées de manière plus centrale à l'énoncé de vision. Il y a urgence d'agir pour modifier la façon de développer le territoire. On doit lire dans la vision que la stratégie aura amené le Québec à protéger 30 % de son territoire, réparti de manière équitable dans tout le Québec, incluant le Québec méridional. Les changements climatiques constituent la plus grande menace à la qualité de vie, alors qu'un aménagement du territoire respectueux des écosystèmes pourrait faire la différence par rapport au niveau de résilience des communautés.

On ne ressent pas non plus dans la vision une volonté de changement de cap par rapport à la situation actuelle, où le peuple québécois aurait revu complètement son rapport avec son milieu de vie. Car des changements majeurs dans les perceptions et les comportements des citoyens devront assurément accompagner des changements majeurs dans un aménagement qui pourrait entrer en contradiction majeure avec la manière que nous avons de nous développer et de nous déplacer depuis plus de cinquante ans.

### *Commentaires sur l'axe Gouvernance*

Un enjeu important qui n'a pas été soulevé est celui de la mise à niveau des connaissances des élus afin de les aider à développer une vision plus large de l'aménagement du territoire et des menaces qui pèsent sur leur municipalité. Des élus de certaines municipalités ne considèrent pas encore l'ampleur de la menace climatique, mais constatent au compte-gouttes les impacts une fois qu'ils se font sentir. Les épisodes d'étiage des cours d'eau et la baisse du niveau de la nappe phréatique de cet été commencent à alarmer ceux qui avaient encore tendance à repousser la gestion de cet enjeu. La stratégie québécoise devrait prévoir des leviers pour contraindre les élus à s'intéresser sérieusement à la question climatique.

### *Commentaires sur l'axe Croissance urbaine*

Assurer un accompagnement pour un diagnostic des terres disponibles pour le développement à l'intérieur des milieux urbanisés afin de vaincre les craintes de certaines municipalités, principalement rurales, de dénaturiser le « style de vie » recherché. Les solutions existent, mais ne sont pas nécessairement connues par les élus et promoteurs locaux.

Assurer une croissance urbaine qui laisse place à des milieux naturels accessibles à pied par la population et qui viennent éviter la création d'îlots de chaleur. Que ce soit la protection des milieux humides ou de la canopée, ces espaces verts urbains sont nécessaires dans l'équilibre des

milieux urbanisés.

Pour stimuler la construction à l'intérieur du périmètre urbain, prévoir des mécanismes de taxation selon la proximité des infrastructures urbaines (valeur foncière plus élevée pour les terrains situés aux extrémités ou en dehors du périmètre urbain, parce que ces habitations coûtent plus cher à la société que celles des centres).

#### *Commentaires sur l'axe Milieux de vie*

L'orientation 7 pourrait prévoir une obligation de construire de nouvelles infrastructures routières qui obligent la prise en compte du transport actif en y ajoutant systématiquement des axes de déplacement pour les vélos et pour les piétons. Des limites de largeur de rues pourraient assurer un meilleur équilibre entre les voies routières, cyclables et piétonnes à l'intérieur des périmètres urbains.

De nouvelles normes devraient également assurer le maintien des fonctions écologiques dans un nouveau développement, notamment lorsqu'il y a un déboisement d'un important pourcentage d'un milieu forestier et la perte de milieux humides.

Pour l'orientation 9 : Une meilleure identification des risques liés à la présence de matières dangereuses et à leur entreposage sur les territoires des municipalités, notamment en effectuant un inventaire des risques et une analyse du niveau de protection des citoyens (zones tampon, niveau de risque, etc.) afin que la mixité des usages ne devienne pas une menace pour la population.

#### *Commentaires sur l'axe Ruralité*

Manque de ressources humaines, pénurie de main-d'œuvre, difficulté à attirer des professionnels dans les milieux plus éloignés des grands centres sont des défis vécus par plusieurs communautés rurales de notre région. Comment le gouvernement peut-il jouer un rôle pour faciliter l'accès des communautés rurales éloignées à des professionnels pour les soutenir dans leurs défis d'aménagement du territoire, afin d'éviter que les promoteurs et développeurs privés imposent trop facilement leurs façons de faire.

#### *En conclusion*

La cible de protection de 30 % du territoire ne sera atteinte que grâce à une planification territoriale exemplaire et à un revirement de 180 degrés par rapport à notre manière actuelle de se développer : nous n'allons pas dans la bonne direction en continuant à compenser financièrement la destruction de milieux humides et en rechignant sur les exercices de priorisation des milieux naturels à protéger. La stratégie nationale doit être vue comme l'outil pour atteindre la cible de conservation. Ainsi, les cibles de protection doivent être déclinées dans les orientations gouvernementales et les schémas d'aménagement pour s'assurer que toutes les régions y contribuent. Elles doivent aussi être assorties d'indicateurs de suivi pour en mesurer l'atteinte par une reddition de comptes fréquente, simple et explicite, à l'échelle régionale. Ceci est pour nous

une attente prioritaire face à la stratégie.

En guise de conclusion, nous souhaitons réitérer le grand besoin de réels exercices de consultation régionale et d'échanges entre les acteurs locaux. La tournée nationale « Parlons territoire » a été très décevante et n'a pas permis aux acteurs d'échanger sur leurs craintes, ce qui a eu pour effet de laisser chacun dans son silo. Il est important de confronter les idées des parties prenantes pour arriver à des solutions structurantes pour chaque région.